

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ WONDER WHEELS U

This draft safety data sheet is for illustrative purposes only. The data contained within may be incomplete and are subject to change.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit WONDER WHEELS U

Numéro du produit 004975(F)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TETROSYL FRANCE

ZAC du Moulin

40, avenue Clément Ader 59118 WAMBRECHIES

TEL: 03 20 28 06 30

Fabricant TETROSYL FRANCE

ZAC du Moulin

40, avenue Clément Ader 59118 WAMBRECHIES

TEL: 03 20 28 06 30

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0) 161 764 5981

Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

national

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N°/1272/2008)

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé

Eve Irrit. 2 - H319

humaine

Dangers pour l'environnement Non classé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions de mise en garde P280 Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

1-5%

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Etiquetage des détergents < 5% agents de surface anioniques, < 5% agents de surface non ioniques

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Numéro CAS: 25155-30-0		
SODIUM DODECYLBENZENE SULPHONATE		1-5%

Acute Tox. 4 - H302 Xn;R22. Xi;R36/38.

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

3-BUTOXY-2-PROPANOL 1-5%

Numéro CAS: 5131-66-8 Numéro CE: 225-878-4 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119475527-28

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Flam. Liq. 3 - H226 Xi;R36/38

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

(C9-C11) ALKYL ALCOHOL, ETHOXYLATE

Numéro CAS: 68439-46-3

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Acute Tox. 4 - H302 Xn;R22. Xi;R41.

Eye Dam. 1 - H318

ACIDE OXALIQUE		<1%
Numéro CAS: 144-62-7	Numéro CE: 205-634-3	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Acute Tox. 4 - H302	Xn;R21/22	
Acute Tox. 4 - H312		

ALCOOL PROPARGYLIQUE		<1%
Numéro CAS: 107-19-7	Numéro CE: 203-471-2	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 3 - H226	R10 T;R23/24/25 C;R34 N;R51/53	
Acute Tox. 3 - H301		
Acute Tox. 3 - H311		
Acute Tox. 3 - H331		
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
Aquatic Chronic 2 - H411		

ACIDE ACÉTIQUE 100%		<1%	
Numéro CAS: 64-19-7	Numéro CE: 200-580-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01- 2119475328-30-0000	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)		
Flam. Liq. 3 - H226	R10 C;R35		
Skin Corr. 1A - H314			
Eye Dam. 1 - H318			

FORMALDÉHYDE%		<1%
Numéro CAS: 50-00-0	Numéro CE: 200-001-8	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Acute Tox. 3 - H301	Carc. Cat. 3;R40 T;R23/24/25 C;R34 R43	
Acute Tox. 3 - H311		
Acute Tox. 3 - H331		
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
Skin Sens. 1 - H317		
Muta. 2 - H341		
Carc. 1B - H350		
STOT SE 3 - H335		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

Consulter un médecin si une gêne persiste. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.

WONDER WHEELS U

Inhalation Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.

Ingestion Consulter un médecin si une gêne persiste. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner

beaucoup d'eau à boire.

Contact cutané Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. Consulter

un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter

l'oeil. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée

d'exposition. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.

Inhalation Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou

vomissements.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la

peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

Eau. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction

inappropriés

appropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Non pertinent. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion

dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à

prendre lors de la lutte contre

un incendie

Non pertinent.

Equipements de protection Quitter immédiatement la zone de danger.

particuliers pour les pompiers

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. En cas de déversements

accidentelles: faire attention aux surfaces et sols glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Aucune procédure de nettoyage particulière recommandée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13. Pour les équipements de

protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène

> personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Éviter le contact avec les yeux. Éviter de manger, de boire

ou de fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Maintenir les conteneurs verticaux. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé

hermétiquement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

ACIDE OXALIQUE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 mg/m³

ALCOOL PROPARGYLIQUE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 ppm 2 mg/m³

ACIDE ACÉTIQUE 100%

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm 25 mg/m³

FORMALDÉHYDE...%

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,5 ppm

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1 ppm

C2

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

= Risque de pénétration percutanée.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection







WONDER WHEELS U

Contrôles techniques

appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace

confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à

une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible.

Autre protection de la peau et

du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Utiliser une crème pour la peau

appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas

fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire Aucune protection respiratoire n'est requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide limpide.

Couleur Paille.

Odeur Caractéristique.

Seuil olfactif Indéterminé. Scientifiquement injustifié. Indéterminé. Scientifiquement injustifié.

pH (solution concentrée): 2.20 - 3.20

Point de fusion Indéterminé. Scientifiquement injustifié.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

>100°C @

Point d'éclair >61°C

Taux d'évaporation Indéterminé. Scientifiquement injustifié.

Limites Scientifiquement injustifié. Indéterminé.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Pression de vapeur Indéterminé.

Densité de vapeur Indéterminé.

Densité relative 0.990 - 1.010 @ °C

Solubilité(s) Miscible à l'eau.

Coefficient de partage Indéterminé. Scientifiquement injustifié.

Température d'auto-

inflammabilité

Indéterminé. Scientifiquement injustifié.

Température de décomposition

Indéterminé. Scientifiquement injustifié.

Viscosité <50 cP @ 20°C

Propriétés comburantes Non déterminé.

WONDER WHEELS U

9.2. Autres informations

Autres informations Aucun.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Pas de risques particuliers de stabilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

Non applicable.

dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Non pertinent.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit

provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Aucune information disponible.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 10 000,0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson Non disponible.

Toxicité aiguë - invertébrés

Non disponible.

aquatiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé. Scientifiquement injustifié.

12.4. Mobilité dans le sol

Coefficient Non disponible.

d'adsorption/désorption

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

WONDER WHEELS U

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eliminer les déchets dans un site Information générale

d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales. Après dilution, rejeter dans les

égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la Commentaires sur la révision

version précédente.

Date de révision 11/01/2016

Révision 16

Remplace la date 26/07/2011 Statut de la FDS Approuvé. Phrases de risque dans leur Non classé

R10 Inflammable. intégralité

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau. R40 Effet cancérogène suspecté: preuves insuffisantes.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

terme pour l'environnement aquatique.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur H226 Liquide et vapeurs inflammables. intégralité

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.